



---

# *Avis révisé d'audience publique*

---

Le 2 décembre 2022

Réf. 2023-H-6

Révision 1

## **La CCSN tiendra une audience publique sur la demande de Cameco Corporation visant à renouveler ses permis pour les établissements de Key Lake et McArthur River**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique en juin 2023 afin d'examiner 2 demandes de Cameco Corporation. Celle-ci a présenté une demande de renouvellement du permis d'usine de concentration d'uranium pour l'établissement de Key Lake et du permis de mine d'uranium pour l'établissement de McArthur River. Les deux sites se trouvent dans le nord de la Saskatchewan, sur le territoire visé par le Traité n° 10 (1906), patrie des Métis, et sur les territoires traditionnels des Denesūłiné, des Cris et des Métis. **Cet avis révisé d'audience publique a pour but de préciser le lieu de l'audience et de communiquer un changement dans la demande de Cameco. Cameco demande maintenant que les permis visant les établissements de Key Lake et de McArthur River soient renouvelés pour une période de 20 ans plutôt que pour une période indéfinie ([demandé révisée](#), en anglais).**

Les permis en vigueur autorisent Cameco à exploiter les 2 établissements jusqu'au 31 octobre 2023. Même si les établissements de Key Lake et de McArthur River sont distincts et exploités sous des permis différents de la CCSN, ils sont liés sur le plan opérationnel puisque le minerai d'uranium de la mine de McArthur River est traité à l'usine de concentration de Key Lake. Pour examiner les demandes de Cameco de manière équitable, informelle et rapide, la Commission étudiera les 2 demandes lors de la même audience publique. Les permis renouvelés qui sont proposés permettraient à Cameco d'exploiter les établissements de Key Lake et de McArthur River au-delà du 31 octobre 2023.

Date : Du 7 au 8 juin 2023

Lieu : Hôtel Hilton Garden Inn, 90, 22<sup>e</sup> Rue Est, Saskatoon (Saskatchewan) et virtuellement par Zoom

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera diffusé avant l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca).

Pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les parties intéressées à examiner les demandes de Cameco et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions pertinentes au sujet examiné, et tel qu'indiqué antérieurement dans [l'avis d'audience publique](#) publié le 20 septembre 2022, la CCSN a offert jusqu'à 150 000 \$ d'aide financière dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#). La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le 18 novembre 2022.

Les demandes de renouvellement de permis de Cameco pour ses [établissements de Key Lake et de McArthur River](#) sont affichées sur son site Web (en anglais). Le personnel de la CCSN évalue actuellement les demandes de Cameco, de même que les périodes de validité des permis demandés. Les [documents pertinents](#), y compris les mémoires de Cameco et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience, seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le **22 février 2023**.

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à présenter des commentaires sur l'une ou l'autre des demandes de Cameco, ou sur les deux. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Greffe de la Commission d'ici le **24 avril 2023** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), par courriel à l'adresse [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca), ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **Les demandes d'intervention doivent comprendre les renseignements suivants :**

- l'établissement sur lequel portera l'intervention
- un mémoire, dans l'une des deux langues officielles du Canada, comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

**Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour obtenir des documents, veuillez communiquer avec :**

Agente principale du tribunal, Greffe de la Commission  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater  
C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)